

PROCES-VERBAL

60^{ème} Assemblée générale de la société du Funiculaire St-Luc - Chandolin S.A.

Tenue à la salle communale de St-Luc, le samedi 23 août 2025 à 10h00. Patricia Chardon Kaufmann ouvre l'assemblée.

1. Contrôle des présences

Patricia Chardon Kaufmann remercie les actionnaires, les invités ainsi que les membres du conseil présents. Elle présente l'ordre du jour ainsi que le programme pour le repas. Elle en profite pour remercier les acteurs de cette journée.

152 actionnaires présents et 79 représentés correspondant à 32'031 actions assistent à cette assemblée, soit 43.6 % du capital-actions. Mme Simone Salamin et M. Simon Epiney sont nommés scrutateurs.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2024

Le procès-verbal a pu être consulté par les actionnaires sur le site internet de la société. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Elle remercie M. Frédéric Salamin pour sa rédaction.

3. Rapport du Conseil d'administration et de la direction

Patricia Chardon Kaufmann donne connaissance du rapport du Conseil d'administration. Elle invite M. Maxime Fournier à présenter celui de la direction. Ces rapports ne suscitent ni question ni commentaire.

Les rapports du Conseil d'administration et de la direction se trouvent dans le rapport de gestion qui peut être consulté sur le site www.valdanniviers.ch/funiluc.

4. Lecture des comptes de l'exercice 2024/2025

Sur présentation PowerPoint, Maxime Fournier commente les comptes 2024/2025 dont chaque actionnaire présent a reçu un exemplaire.

Il présente, à l'aide de graphiques, l'évolution des recettes depuis l'exercice 2019/2020. Une comparaison a également été présentée pour l'évolution des ventes avec l'exercice précédent.

Avec un chiffre d'affaires s'élevant à CHF 11'892'375.-, notre société a à nouveau réalisé un résultat record. Il en ressort également une forte augmentation des charges d'exploitation et salariales. Les comptes 2024/2025 se soldent par un bénéfice de CHF 10'863.- et un cash-flow de CHF 2'382'549.-.

5. Rapport de l'Organe de révision

M. Alain Reichenbach, expert-réviseur agréé de la fiduciaire Fidag SA nous donne une lecture résumée du rapport qui ne donne lieu à aucun commentaire.

6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Concernant l'utilisation du résultat au bilan, le conseil d'administration propose :

➤ Bénéfice reporté au début de l'exercice	CHF	11'637
➤ Bénéfice de l'exercice 2024/2025	CHF	10'863
➤ Bénéfice au bilan au 30 avril 2025	CHF	22'500
➤ Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	- 600
➤ Report à nouveau	CHF	21'900

Les comptes 2024/2025 sont acceptés à l'unanimité des actionnaires présents qui donnent également décharge aux organes responsables.

7. Divers

a) Départs

Patricia Chardon Kaufmann remercie personnellement, Christian Caloz, Bruno Chailley et Jean-Claude Massy dont les départs à la retraite sont prévus courant 2025.

b) Jubilaires

Les jubilaires sont également remerciés pour leur fidélité au sein de l'entreprise.

Il s'agit de Mme Sophie Colas pour ses 10 ans au sein de la société. M. Jonas Clivaz et M. Julien Rauch pour avoir effectué 15 saisons, M. Sergio Miguel Dias Henriques pour ses 20 saisons, M. Amel Gegic pour ses 25 saisons et M. Jean-Daniel Matter pour ses 30 saisons dans la société.

c) Sponsoring

Les athlètes qu'on a le plaisir de sponsoriser sont présentés à l'assemblée avec un bref descriptifs de chacun. Il s'agit de Mme Eulalie Epiney (ski), M. Aymeric Hannart (ski), M. Nicolas Bonvin (VTT), M. Urien Minuty (VTT), M. Selim Minuty (VTT) et

Mme Oria Liaci (course à pied). Une nouvelle collaboration avec le HC Sierre pour la nouvelle saison de Hockey a été annoncée. Une dédicace des joueurs aura lieu au Grand-Hôtel du Cervin le vendredi 5 septembre 2025.

d) Questions

Une personne dans l'assemblée demande des informations sur la Tsigère des planètes qui a été fermée au public cet été. Il constate également que la visibilité de la « station des étoiles » sur St-Luc a diminué au fil du temps. La présidente informe l'assemblée que l'exploitation en continu de la Tsigière durant l'été engendre des coûts supérieurs aux recettes et donc qu'il été décidé de retirer cette offre pour cet été. Elle est toutefois toujours visitable par les groupes sur demande. Elle précise également que l'objectif de mettre en avant l'OFXB est toujours d'actualité.

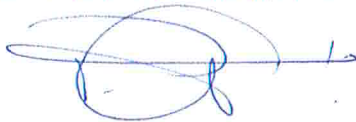
Une personne demande ce qu'il en est de la panne du moteur du Col et de son évolution pour le futur. Un nouveau moteur est en train d'être installé. Les mesures ont donc été prises pour les prochaines saisons.

Il est également demandé ce qu'il en est de l'évolution du projet de pompage à l'Illsee. Patricia Chardon Kaufmann informe l'assemblée que le projet est toujours engagé et qu'il suit son cours.

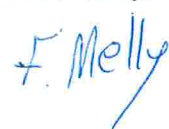
La parole n'étant plus demandée, Patricia Chardon Kaufmann clôt l'assemblée et invite les actionnaires à Tignousa pour le repas.

L'assemblée est levée à 11 h 05.

Patricia Chardon Kaufmann, Présidente

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Félicie Melly, secrétaire

A blue ink signature in a cursive script, reading 'F. Melly'.